

Réunion du 6 mai 2019

P.V. n° 38

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. BOESSO - CHARBONNIER.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 81 euros.

Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Art. 30.3 des R.G. de la Ligue).

COUPE FEMININE NOUVELLE-AQUITAINE

1/4 de Finale :

La Commission homologue les résultats des 4 matches de ce tour (*sous réserve d'éventuelles procédures*).

Calendrier des 1/2 Finales :

2 matches avec les 4 vainqueurs des 1/4 de de Finale.

Le pré-tirage ayant été effectué lors de la réunion du 24 avril à Puymoyen en présence des clubs de l'A.S.J. Soyaux Charente et des Chamois Niortais F.C., les rencontres sont donc :

- **A.** E.S. des Trois Cités Poitiers (**R1**) / F.C. Girondins de Bordeaux (2) (**R1**)
- **B.** A.S. Mazères Uzos Rontignon (**R1**) / Limoges F.C. (**R1**).

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Dimanche 19 Mai 2019 à 15h00**. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongations**).

Les clubs sont tenus de porter les équipements fournis par la LFNA à partir des 1/4 de Finale.

ATTENTION ! La règle des REMPLACEES-REEMPLACANTES s'applique pour toute la compétition.

CHAMPIONNATS

SENIORS REGIONAL 3

Match n° 20489635 – Poule E – J.S. Lafarge Limoges / O. Larchois La Feuillade du 04/05/2019

Courriel de l'O. Larchois La Feuillade du 03/05/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'O. Larchois La Feuillade**.

Amende de 52 euros pour forfait à l'O. Larchois La Feuillade (1^{er} forfait).

Présidence,
Daniel GUIGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 06/05/2019 par le Secrétaire Général, Luc RABAT.